Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 33

Artikel: Histoire de la nation suisse : par B. van Muyden. - H. Mignot, éditeur

Autor: Muyden, B. van

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195679

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 4 parvier, 4 r avril, 4 r juillet et 4 r octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Histoire de la nation suisse

par B. van Muyden. — H Mignot, éditeur.

La troisième livraison de ce magnifique ouvrage vient de paraître. L'intérêt d'une lecture aussi instructive va croissant, au fur et à mesure qu'on avance dans la succession des diverses phases de l'histoire de notre patrie. Cette livraison débute par des considérations excessivement curieuses sur l'état des mœurs de nos ancêtres aux xn^{me} et xm^{me} siècles, et dont nous citons plus bas un fragment. De nombreuses pages sont ensuite consacrées aux événements qui se rattachent aux puissantes maisons des Savoie, des Kibourg et des Habsbourg. Puis vient la période héroïque qui nous fait assister aux préludes de l'affranchissement des Waldstætten.

Ici l'attention est vivement piquée par l'analyse complète, — d'après les recherches les plus récentes, — des traditions nationales et des légendes relatives à Guillaume-Tell, ainsi que des vifs débats auxquels elles ont donné lieu entre divers historiens. Enfin le dernier chapitre nous décrit le triomphe de l'alliance des Waldstætten, leur attitude à l'égard de la maison d'Autriche, et se termine par un tableau saisissant de la bataille de Morgarten.

Mœurs suisses au XII° et au XIII° siècle.

Constitution des bourgeoisies. — Industrie naissante. — Corps de métiers. Prud'hommes. — Habitations et ameublement. — Origine des noms de famille.

Le droit de bourgeoisie s'acquérait aisément. Il suffisait à un serf ou à un vassal pour l'obtenir d'avoir résidé dans une ville un an et un jour, sans avoir été réclamé par son seigneur, d'où le dicton: « L'air des villes rend libre ». Dans plusieurs cités, la possession d'une maison donnait le droit de bourgeoisie; cet avantage était accordé, dans certaines localités, à quiconque avait suivi, en temps de guerre, la bannière; ailleurs, les habitants du voisinage étaient admis au rang de bourgeois, lorsqu'ils s'engageaient à remplir les devoirs de citoyens et à payer une redevance annuelle. Le droit de bourgeoisie n'était pas héréditaire; il fallait que le fils d'un bourgeois se fit reconnaître comme tel; toutefois, à Payerne, il suffisait d'épouser la fille d'un bourgeois pour acquérir ce droit. Des villes entières recevaient d'une cité plus importante le droit de combourgeoisie.

Le paysan qui venait demeurer à la ville n'abandonnait pas toujours pour cela ses occupations agricoles. Les citadins, à l'époque qui nous occupe, comme encore aujourd'hui les habitants de nos bourgs campagnards, possédaient généralement des champs en dehors de l'enceinte de leur cité, et entretenaient dans les villes mêmes du bétail. D'autres préoccupations finissent cependant par l'emporter et par reléguer l'agriculture en second plan. Longtemps borné aux foires et marchés, le commercé se fixe et se développe, des industries prennent naissance. Les toiles de St-Gall, les étoffes de laine et de soie tissées à Zurich, les draps de Berne et de Fribourg acquièrent de la réputation.

Les artisans s'organisent en corps de métiers qui prennent le nom de tribus ou d'abbayes (Zunfte); nul ne peut s'établir maitre, s'il n'a été, au préalable, apprenti, puis fait son tour d'Allemagne ou de France pour se perfectionner dans son état et donné aux anciens de la tribu, appelés prud'hom-

mes (probi homines), une preuve de son savoir sous la forme d'un chef-d'œuvre (Meisterstuck).

Cette organisation de corps de mètiers a subsisté plusieurs siècles et engendré des abus; la tyrannie qu'ils exerçaient a amené leur abolition; on s'efforce aujourd'hui de les rétablir sous le nom de syndicats obtigatoires.

Dès le XIII^{me} siècle, une juste considération s'attache aux métiers. Le chroniqueur, Jean de Winterthour, raconte que l'empereur Rodolphe reçut un jour l'hospitalité chez un tanneur de Bâle; splendidement servi chez cet artisan qu'il avait vu peu auparavant tanner lui-même ses peaux, il lui demanda comment il se faisait qu'étant si riche, il continuât à se vouer à ce métier? «—C'est que, repondit le tanneur, c'est le métier qui fait la richesse ». On reconnaît dans cette réplique le caractère laborieux des Bâlois, qui a fondé la grande prospérité de leur cité.

L'agriculture était en progrès; les ducs de Zæringen, en donnant des troupeaux de moutons aux habitants de l'Uchland, contribuent à la création de l'industrie des laines et à celle de la tannerie. Les moines, il n'est que juste de le constater, ont aussi eu leur part dans cette amélioration de l'économie nationale; c'est à eux, en grande partie, que nous sommes redevables de la création de nos vignobles.

L'accroissement de l'aisance réagit sur l'art de la bâtisse. Primitivement, les maisons, même dans les villes, étaient presque toutes construites en bois et composées d'un seul étage; de fréquents incendies en furent la conséquence, à Berne, à Bâle, à Zurich, à Lausanne, etc. Quelques particuliers commencèrent, au xiiime siècle, à élever des demeures en pierre, mais ce ne fut qu'au siècle suivant que l'emploi de la pierre se généralisa.

Les maisons des bourgeois n'étaient ni spacieuses, ni élégantes, ni commodes, les chambres, basses et étroites, laissaient à peine pénétrer le jour par de rares et petites fenêtres aux carreaux de toile. L'ameublement était rudimentaire; il consistait en une longue table pesante, avec un banc fixé à la paroi, quelques escabeaux et un bahut servant de garderobe. Le luxe des lits était inconnu; les bons bourgeois du XIII siècle s'étendaient, pour dormir, sur une peau de mouton ou sur une paillasse grossière placée directement sur le plancher. Leur toilette devait être plus que sommaire.

Le costume consistait en une jaquette, sans plis, fermée par une ceinture et arrêtée sur la poitrine par une agrafe, des boutons ou des aiguillettes. Pour les femmes d'un rang supérieur, les manches étaient ornées de broderies et l'étoffe plus fine. Un manteau et un chapeau complétaient le costume des pobles et des riches bourgeois

des nobles et des riches bourgeois.

Dans les combats, le noble était protégé par une cuirasse et armé d'un bouclier ainsi que d'une lance. Les fantassins portaient une hache d'arme ou un glaive. Les Confédérés des cantons primitifs avaient une prédilection pour la massue, surnommée ironiquement morgenstern (étoile du matin), et la hallebarde, sorte de hache de bûcheron ajustée au bout d'un long manche et terminée par une pointe.

Au XII^{me} siècle, on constate l'apparition des noms de famille; cet usage se répandit d'abord dans les villes, tandis que dans les campagnes, où la population est plus clairsemée, on continue à désigner les gens en faisant précéder leur nom de baptême de celui de leur père ou mère. Les premiers noms de famille sont tantôt des noms de baptême transformés en termes patronymiques : Bernard, Gautier, Loys (Louis), François, Ernst (Ernest), etc., tantôt des vocables empruntés à des particularités phy-

siques, comme Noir, Blanc, Rouge, Brun, Grand, Petit, Gros, Gras, etc.; ou bien à des emplois: Mestral (mesureur), Pasteur, Falconnier, etc.; à des professions: Fabre (de Faber, artisan), Chapuis (charpentier), Mercier, Avocat, etc.; à des noms de lieu: Duvillard, Dupasquier, Dupraz, Ducret, Chastel, etc.; à des noms d'animaux: Merle, Loup, Renard, etc.; à des noms de plantes: Olivier, Dunoyer, Duchène, Dufresne, etc.; à des noms d'origine: Lombard, Zurich, Sarrarin, Allamand, Savoy, etc.; et ainsi de suite. La particule de, précède un nom de terre ou d'origine, sans être nécessairement un indice de noblesse, comme on le croit souvent; c'est un hommage à ce préjugé qui a poussé, de nos jours, beaucoup de gens vaniteux à transformer en particule les premières lettres du nom de leurs aïeux.

Quelle surprise!

A deux ou trois reprises, dans la journée de mardi, la population de divers quartiers de notre ville fut mise dans le plus grand émoi. On se penchait aux fenêtres, on courait dans la rue; c'était une vraie ébullition.

Qu'était-il survenu? que s'était-il passé?

Hélas! tout simplement un joli petit wagon jaune canari, qui se promenait allègrement sur notre réseau de tramways, dont on faisait un premier essai.

Le Grand-Pont, entre autres, regorgeait de curieux. Et, chose amusante, une foule de gamins, joyeux comme des pinsons, lestes comme des écureuils, couraient à toutes jambes au-devant du wagon, comme pour le mettre au défi, malgré la rapidité de sa marche.

D'autres suivaient à distance avec nombre d'adultes tout essoufflés.

- « Que nous sommes pourtant badauds! nous autres Lausannois, s'écria un passant à la vue de tant de gens étonnés. »
- Eh bien, non, lui répondis-je, tout cela ne me surprend point, au contraire, tout cela me paraît fort naturel. Vous conviendrez que la plupart de ces gens connaissent parfaitement les tramways, et qu'ils ont eu mainte fois l'occasion de les voir marcher à Genève, à Vevey, à Montreux et ailleurs; mais nous sommes si peu habitués à la réalisation des choses projetées, que lorsqu'une d'elles aboutit, c'est tout un événement. On a peine à en croire ses veux.
- « J'ai vu le wagon jaune passer, nous disait un autre Lausannois, d'un air rêveur, mais.... est-ce bien là le tramway?.... J'en doute encore!...»

Ce qui précède nous rappelle de curieux détails publiés l'année dernière par le *Petit Parisien*, au sujet de la vive sensation qu'éprouvèrent les habitants de la grande capitale à la vue des premiers omnibus:

- « C'est au mois d'avril 1662, disait ce journal, que Paris vit fonctionner les premiers omnibus, qu'on appelait les « carrosses à cinq sols. »
- » Chose curieuse, c'est le savant mathématicien Pascal qui eut l'idée démocratique de ces véhicules. Les besoins de la circulation exigeaient une création de ce genre. Pour les